

Genève, le 11 novembre 2016

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

Publication d'un nouveau rapport

À l'occasion de la parution d'un nouveau rapport d'évaluation de politique publique en matière de protection des mineurs, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

jeudi 17 novembre 2016 à 10 h
salle des Fiefs
2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

En 2015, 1'158 signalements de mineurs potentiellement en danger dans leur développement ont été adressés au service genevois de protection des mineurs (SPMI). Durant la même année, le canton de Genève a comptabilisé 891 placements actifs et a consacré un montant annuel de 88.8 millions à la prestation dénommée protection des mineurs.

Par autosaisine, la Cour a choisi d'évaluer la mise en œuvre, l'efficacité et la pertinence des placements décidés dans le cadre de l'action en faveur de la protection des mineurs. Ces placements s'adressent à des mineurs dont le développement est mis en danger en raison de maltraitances, d'un abandon, d'un empêchement parental ou par l'adoption, par le mineur, de comportements à risques.

L'analyse de la Cour a porté sur la capacité de détection des cas de détresse, la décision de placer un mineur ainsi que sur le suivi de la prise en charge du mineur placé. Trois questions ont ainsi été traitées dans cette évaluation :

- Dans quelle mesure le dispositif de protection des mineurs permet-il de détecter des cas d'enfants en danger dans leur développement?
- Dans quelle mesure la décision de placement correspond-elle aux besoins des mineurs en danger dans leur développement ?
- Dans quelle mesure le suivi des mineurs durant leur placement ainsi que la surveillance des lieux de placement permettent-ils de s'assurer du bien-fondé et de l'adéquation des mesures prises avec les besoins identifiés ?

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Isabelle TERRIER
Présidente

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :
Madame Isabelle TERRIER, présidente de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 90, courriel : isabelle.terrier@cdc.ge.ch